

# CONSEIL MUNICIPAL du 14 septembre 2011

## IMMEUBLE 34 RUE NATIONALE

Le Maire est autorisé à aliéner l'immeuble 34 rue nationale. Une servitude de passage sera créée afin d'accéder aux parcelles situées en 2<sup>e</sup> rideau, lesquelles seront dédiées à l'urbanisation.

## ALIENATION D'UN LOCAL AVENUE DU 11 NOVEMBRE

Un local professionnel de 70 m<sup>2</sup> est autorisé à la vente pour une activité de coiffure.

## PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Un avis favorable est donné au projet de PLH 2012-2017 de la Communauté de Communes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du PLH précédant et prend en compte L'évolution démographique et économique, L'évolution des besoins des habitants actuels et futurs, La desserte en transport, La présence des équipements publics, La nécessité de lutter contre l'étalement urbain, Les orientations du Schéma de COhérence Territoriale SCOT

Le document s'appuie également sur le principe que toutes les communes ont un potentiel de développement qui doit tenir compte des espaces à préserver en raison de leur caractère inondable, des qualités paysagères ou de la biodiversité et précise un programme d'actions en direction :

- Le suivi du développement de chaque commune au moyen d'un observatoire,
- Des objectifs quantitatifs de programmation des logements par commune
- Une meilleure adéquation de l'offre par rapport aux besoins,
- Un engagement dans la lutte contre l'insalubrité,
- Une réduction de la précarité énergétique,
- Une densification de la tache urbaine et des économies de foncier

## COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE – ZAC DE GENEVRAY

Le rapport d'activités 2010 ainsi que les perspectives ont été présentés au Conseil municipal :

	PROGRAMME OPERATION	AVANCEMENT au 31.12.2010
Acquisitions	15 ha	100 %
Cessions Individuels	90 lots	18 lots
Groupés	16 lots	06 lots
Collectifs sociaux	14 lots	14 lots
Equipements publics	Requalification de la VC 14 incluant la création d'un rond-point, voies de desserte, ensemble des viabilités et ouvrages de rétention des eaux pluviales	50 %
Espaces verts	6.9 ha	25 %

Il y est mentionné que les travaux de finitions seront engagés sur la route de Veigné et sur les parkings de la ferme de Genevray en 2011. De plus l'essentiel des cessions concernera des parcelles viabilisées en 2010, Au 31.12.2010, le solde de trésorerie est de 32 000 €, cette trésorerie étant équilibrée grâce à l'emprunt mis place en 2010.

## SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Au regard de l'avancement de l'urbanisation, le zonage de l'assainissement de certains secteurs du territoire communal méritent d'être modifiés. Compte-tenu de cette évolution, le Schéma directeur d'assainissement établi en 2005 sera révisé.

## CARREFOUR RUE DE LOUANS - RUE DES COURANCES

Un avis favorable est prononcé en ce qui concerne l'aménagement du carrefour de la rue de Louans et la rue des Courances afin d'assurer la sécurité des piétons. Une subvention est sollicitée dans le cadre de la répartition des recettes procurées par le relèvement des amendes de police relatives à la circulation routière au titre du programme 2011.

### **EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DES ECOLES**

Un accord de principe a été donné sur des travaux d'effacement des réseaux dans la rue des Ecoles. Le coût est estimé à 37 361.53 € nets pour le réseau électrique. Il reste à chiffrer l'effacement du réseau France Télécom ainsi que le fourreau pour l'éclairage public.

### **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES LA TOUR D'ISORE**

une servitude de passage pour la pose de canalisations souterraines d'évacuation des eaux usées sur des terrains privés est sollicitée auprès de propriétaires de la Tour d'Isoré

### **LOTISSEMENT PRIVE LA BOUGRIE**

Un accord est donné pour passer une convention avec le lotisseur pour transférer les équipements de voirie et réseaux divers ainsi que des espaces communs dès que les réserves éventuellement émises par la commune et les différents concessionnaires de réseaux auront été levées.

### **ECOLE MATERNELLE -**

#### **DIAGNOSTIC SECURITE SEI – ASSISTANCE TECHNIQUE**

l'effectif de l'école maternelle est en augmentation et entraîne de ce fait un changement de catégorie d'Etablissement Recevant du Public. Un diagnostic sécurité SEI adapté a donc été commandé. La Société DEKRA qui a été consultée effectuera le diagnostic sécurité SEI pour un montant de 2392 € TTC